

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Depuis le 28 mars 2017 nous ne pouvons malheureusement plus établir vos Cartes Nationales d'Identité.

Les 32 communes déjà équipées d'un Dispositif de Recueil (appareil...) pour traiter vos **demandes de Passeport**, doivent maintenant traiter également les **demandes de Carte d'Identité**.

Ces 32 communes du Bas-Rhin sont :

BISCHHEIM (tél. 03 88 20 83 83)	NIEDERBRONN-LES-BAINS (tél. 03 88 80 89 89)
BISCHWILLER (tél. 03 88 53 99 53)	OBERNAI (tél. 03 88 49 95 95)
BRUMATH (tél. 03 88 51 02 04)	OSTWALD (tél. 03 88 66 30 34)
DRULINGEN (tél. 03 88 00 60 03)	SARRE-UNION (tél. 03 88 01 14 74)
ECKBOLSHEIM (tél. 03 88 76 47 76)	SAVERNE (tél. 03 88 71 52 71)
ERSTEIN (tél. 03 88 64 66 66)	SCHILTIGHEIM (tél. 03 88 83 90 90)
FEGERSHEIM (tél. 03 88 59 04 59)	SCHIRMECK (tél. 03 88 49 63 00)
GEISPOLSHHEIM (tél. 03 90 29 72 72)	SELESTAT (tél. 03 88 58 85 00)
HAGUENAU (tél. 03 88 90 68 50)	SOUFFELWEYERSHEIM (tél. 03 88 20 00 12)
HOENHEIM (tél. 03 88 19 23 60)	STRASBOURG (tél. 03 88 98 50 00)
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (tél. 03 88 60 80 00)	TRUCHTERSHEIM (tél. 03 88 69 60 30)
INGWILLER (tél. 03 88 89 47 20)	VAL-DE-MODER (tél. 03 88 07 81 52)
LA WANTZENAU (tél. 03 88 59 22 59)	VENDENHEIM (tél. 03 88 69 40 20)
LAUTERBOURG (tél. 03 88 94 80 18)	VILLE (tél. 03 88 57 11 57)
LINGOLSHEIM (tél. 03 88 78 88 88)	WASSELONE (tél. 03 88 59 12 12)
MOLSHEIM (tél. 03 88 49 58 58)	WISSEMBOURG (tél. 03 88 54 87 87)

Afin que vos demandes se passent dans les meilleures conditions possibles, toutes ces communes vous demandent :

- De les contacter pour **prendre rendez-vous** et pour obtenir la liste des pièces à fournir (dont 1 seule photo aux normes, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte,.....).
- De compléter la **PRE-DEMANDE EN LIGNE** via le site service-public.fr :
Vous vous présenterez alors dans la commune de votre choix avec le formulaire imprimé attestant de la pré-demande muni des pièces à fournir.

En cas de perte ou vol, vous pouvez encore faire la déclaration de perte ou vol dans votre mairie de Duttlenheim ou dans la mairie de votre choix en même temps que vous effectuerez la demande de carte d'identité : dans ce cas précis il vous faut procurer un timbre fiscal de 25 € actuellement, que vous pouvez acheter chez un buraliste ou en ligne sur www.timbres.impots.gouv.fr .

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements en mairie de Duttlenheim au 03 88 50 80 10

VALIDITE DES CARTES D'IDENTITE

- Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité a passé de 10 à 15 ans, pour les adultes. *Si votre carte est officieusement périmée, vous pouvez néanmoins faire la demande de renouvellement, à une des 32 communes, avant l'échéance des 15 ans, sur présentation d'un justificatif de voyage.*
- La durée de validité pour les enfants reste inchangée (10 ans).